

DELIBERATION De la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire De l'Université Bretagne Sud

SÉANCE du 15 juillet 2020

Délibération n°34 -2020 : Élection de la personnalité extérieure qualifiée à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L712-6;

Vu les statuts de l'Université Bretagne-Sud, notamment l'article 14-1;

Vu la proposition de la Présidente de l'Université relative à la candidature de Mme Christine LE STRAT Considérant que la séance s'est tenue en visioconférence ;

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire élit par la voie d'un vote secret sous constat d'huissier, Mme Christine LE STRAT en qualité de personnalité extérieure qualifiée à la CFVU pour un mandat de quatre ans.

Membres en exercice: 31 membres

Membres présents : 20 Membres représentés : 5

<u>Suffrages exprimés</u>: Pour: 24 Contre: 0

Abstention(s):

Délibération adoptée

Visa de la Présidente

Signé par : Vigné Dupont Date : 19/07/2020 Qualité : La Présidente Virginie DUPONT

Document(s) en annexe au présent extrait : CV Christine LE STRAT

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 21 juillet 2020

Document mis en ligne le : 21 juillet 2020